Image not found or type unknown

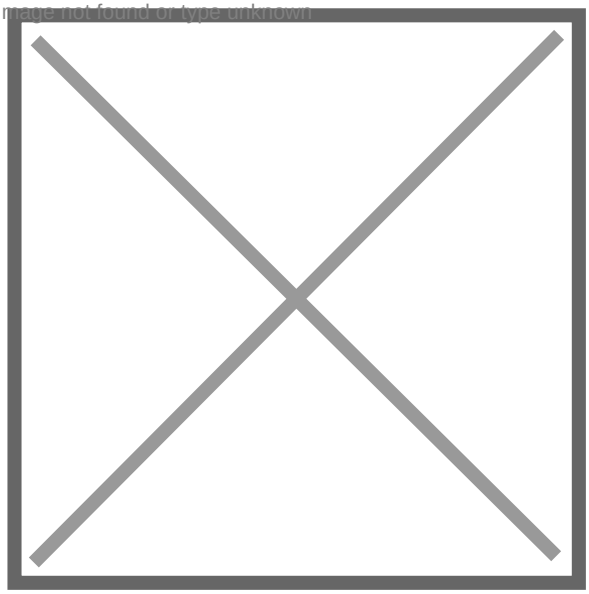

Infraction en suisse

Par **Benji70**, le **18/06/2019** à **18:55**

Bonjour il y a de ça environ 2 mois j’ai été contrôler positif à l’ethylotest en suisse (je précise que je conduisait un poid lourd au moment des faits et qu’en suisse les conducteurs routiers ne doivent avoir 0 alcool dans le sang)
Par la suite j’ai reçu un courrier m’indiquant que je devait leurs envoyer des analyses de sang sinon je serait interdit de conduire en suisse à titre préventif et pour une durée indéterminée.
N’ayant pas pu leurs envoyer ce analyse je risque donc l’interdiction de conduire en suisse mais qu’en est il de mon permis pour rouler en France?
Car si un suisse commet une infraction en France il ce verra punit par une peinefrançaise et une peine suisse.
Donc je voulait savoir si il existait ce genre de procédure en France.
J’ajoute que j’ai été punie de 4 mois de suspension il y a 4 ans pour alcool au volant mais ce quand ci en France. Est ce que cela peut jouer en ma défaveur?
Merci d’avance de votre reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés